

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 21 NOVEMBRE 2024**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	Désignation du secrétaire de séance - Vote Madame Aurélie SIVIGNON est désignée secrétaire de séance. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Désignation à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-1 24SGADL0163	Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 2 octobre 2024 Le conseil décide : - D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 2 octobre 2024. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2 24SGADL0164	Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Prise d'acte.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-3 24SGADL0165	Direction des Systèmes d'Information - Création d'un emploi permanent Le conseil décide : - De créer un emploi permanent à temps complet de Géomaticien SIG, sur les grades de Technicien, Technicien principal de 2^{ème} classe, Technicien principal de 1^{ère} classe (emploi de catégorie B) ou Ingénieur (emploi de catégorie A) relevant de la filière technique. - D'autoriser Monsieur le Président à recruter un agent contractuel en cas de recrutement infructueux de candidat titulaire. - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus. - De mettre à jour le tableau des effectifs. - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget. - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant. - D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-4 24SGADL0166	Direction des Transports et Mobilité - Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité Le conseil décide : - De créer un emploi non permanent à temps complet de chargé d'exploitation des ouvrages de traversée du canal à raison de 35 h hebdomadaires relevant de la filière technique calibré sur le grade d'adjoint technique au sein de la cellule infrastructures électriques et électroniques du service signalisation, circulation et mobilier urbain de la Direction des Transports et mobilité pour une période de 9 mois sur la base d'un contrat accroissement temporaire d'activité du 01/03/2025 au 30/11/2025. - D'autoriser Monsieur le Président à recruter un agent contractuel pour une durée de 9 mois ; - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus, - De mettre à jour le tableau des effectifs ; - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget, - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant, - D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-5 24SGADL0167	Création d'un contrat de projet Le conseil décide : - de créer, à compter du 01/01/2025, un emploi non permanent, à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est de 10,50/35^{ème}, sur le grade d'Ingénieur principal, emploi relevant de la catégorie hiérarchique A, afin de mener à bien le projet ci-dessus énoncé.	David MARTI

	- d'autoriser le Président à recruter un agent contractuel pour une durée de 1 an minimum, renouvelable par décision expresse. - que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus. - de mettre à jour le tableau des effectifs. - que les crédits correspondants sont inscrits au budget. - d'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant. - d'autoriser les Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-6 24SGADL0168	Direction des Systèmes d'Information - création d'un emploi permanent dans le cadre du projet SMART CITY Le conseil décide : - De créer un emploi permanent, à temps complet, au grade d'Ingénieur ou Ingénieur principal (emploi de catégorie A) relevant de la filière technique. - D'autoriser Monsieur le Président à recruter un agent contractuel en cas de recrutement infructueux de candidat titulaire. - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus. - De mettre à jour le tableau des effectifs. - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget. - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant. - D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-7 24SGADL0169	Mission animation territoriale - Cellule Relations aux Usagers - Transformation et création d'emplois permanents Le conseil décide : - De transformer l'emploi permanent, à temps non complet, de chargé de la relation aux usagers au sein de cellule Relations aux Usagers, en un emploi permanent, à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière administrative de catégorie C sur les grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. - De créer un emploi permanent, à temps complet, de chargé de la relation aux usagers au sein de la cellule Relations aux Usagers de la Mission Animation Territoriale à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière administrative de catégorie C sur les grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. - Que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus. - De mettre à jour le tableau des effectifs. - Que les crédits correspondants sont inscrits au budget. - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant. - D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-8 24SGADL0170	Mise à disposition d'un agent de la Ville du Creusot dans le cadre des résolutions safe place for women Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel avec le Ville de Le Creusot ainsi que ses avenants éventuels et son renouvellement. - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget, - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant, Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-9 24SGADL0171	Protection Sociale Complémentaire - Prévoyance Le conseil décide : - D'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau ; - De souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025 ; - De participer financièrement à la cotisation des agents, conformément à l'accord collectif local, à hauteur de 50% du montant de la cotisation sur la garantie de base ; - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération. Adopté : OUI	David MARTI

	Nombre de votants : 55 (dont 15 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. Jean-Marc FRIZOT, M. Bernard DURAND, M. Jean-Paul LUARD, Mme Christelle ROUX-AMRANE et M. Daniel MEUNIER, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-10 24SGADL0172	Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise - Présentation du rapport annuel Le conseil décide : - De prendre acte du rapport de la SPLAAD portant sur l'exercice allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. - Donne quitus de sa mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 à son élu mandataire siégeant à l'Assemblée Spéciale de la Société, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Prise d'acte.	Davis MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-1 24SGADL0173	Budget Principal - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-2 24SGADL0174	Mise à jour des AP/CP Le conseil décide : - De voter l'ajustement des échéanciers en Crédits de paiement des différentes Autorisations programmes tels qu'ils sont présentés dans les annexes jointes au présent rapport ; Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 19 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-3 24SGADL0175	Rapport d'Orientation Budgétaire Le conseil décide : - De prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025, sur la base du rapport présenté dans la délibération. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Prise d'acte.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-4	Résolution relative à l'effort demandé aux collectivités du fait de la dégradation des finances publiques Le conseil décide : - De demander au gouvernement d'amender, avant le terme de leur examen budgétaire, les articles des projets de loi qui ponctionnent les recettes locales, amputent les fonds de concours et accroissent les dépenses imposées afin que les dispositions mal calibrées et mal ciblées des projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale n'aient pas	David MARTI

	des effets récessifs désastreux, non seulement pour notre collectivité, mais pour l'ensemble du pays. - De demander au Gouvernement de mettre en œuvre sans tarder les mesures opérationnelles relatives à l'optimisation du cadre juridique de l'achat public, à la facilitation des mutualisations et intégrations intercommunales, à l'allègement des normes et à la simplification des procédures administratives, dont le potentiel d'économies est documenté par plusieurs rapports récents afin que la Communauté Urbaine puisse assurer des services publics locaux à un coût moindre et que la charge d'entretien et de construction des équipements soit réduite.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-1 24SGADL0176	OPAH 2021-2024 - Avenant de durée - Autorisation de signature Le conseil décide : - De donner un avis favorable au projet d'avenant n°1 de prolongation de de la convention d'OPAH pour une 4ème année. - D'autoriser Monsieur le Président à signer le projet d'avenant n°1 de prolongation de de la convention d'OPAH pour une quatrième année. Adopté : OUI Nombre de votants : 62 (dont 15 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. Lionel DUPARAY intéressé à l'affaire, n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Montserrat REYES

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-1 24SGADL0177	Mise à jour de la tarification des espaces de location du Technopôle Sud Bourgogne hub&go Le conseil décide : - D'approuver la mise à jour la tarification des espaces du Technopôle.	Jérémy PINTO

	- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-2 24SGADL0178	TORCY - Projet d'implantation commercial - Saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président à saisir la Commission Départementale d'Aménagement Commercial afin de donner un avis sur le projet d'implantation commerciale de la SAS HOLDING LOUISE sur la commune de Torcy ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à cette saisine. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-1 24SGADL0179	Contrat local de santé 2019-2024 - Avenant de durée - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver l'avenant n°1 au contrat local de santé de la CUCM, - D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au contrat local de santé de la CUCM Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs)	Bernard DURAND

	Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-2 24SGADL0180	Plan local d'urbanisme Habitat - Prescription d'une procédure de modification simplifiée Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu en charge de l'urbanisme prévisionnel à prescrire par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée du PLUi de la CUCM pour permettre la correction de l'erreur matérielle constatée sur le PLUi. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Frédérique LEMOINE

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-3 24SGADL0181	SPL Sud Bourgogne Aménagement - Cession d'une action à la commune du Creusot Le conseil décide : - D'approuver la vente d'une action du capital social de la société publique locale « Sud Bourgogne Aménagement » à la commune du Creusot en contrepartie d'un prix fixé à 1 000 €. - D'autoriser Monsieur le 1er Vice-président à signer tous les documents permettant de rendre effective cette cession. Adopté : OUI Nombre de votants : 57 (dont 12 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. David MARTI et M. Lionel DUPARAY intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-4 24SGADL0182	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) - Ajustement de la convention Le conseil décide : - De donner un avis favorable au projet d'ajustement mineur de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier Harfleur-République-Lapérouse Adopté : OUI Nombre de votants : 58 (dont 14 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Mme Montserrat REYES, M. Lionel DUPARAY, M. David MARTI et M. Bernard DURAND intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-1 24SGADL0183	Contrat de régie Assainissement - Autorisation de signature d'un avenant n°5 Le conseil décide : - d'approuver l'avenant n°5 au contrat de régie intéressée Assainissement Collectif, et l'ensemble de ses annexes, - d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents relatif à cet avenant. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-2 24SGADL0184	Contrat de régie Eau potable - Autorisation de signature d'un avenant n°5 Le conseil décide : - d'approuver l'avenant n°5 au contrat de régie intéressée eau potable, et l'ensemble de ses annexes, - d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents relatif à cet avenant. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-3 24SGADL0185	Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2023/2024 Le conseil décide : - de prendre acte du rapport annuel du Conseil de Développement Durable pour l'année 2023-2024. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Prise d'acte.	David MARTI

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-1 24SGADL0186	Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux Le conseil décide : - D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ; - D'imputer les sommes sur le budget correspondant.	Yohann CASSIER

	Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 16 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

La séance est levée à 21h00.

Le président,
David MARTI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'David Marti', with a long horizontal flourish extending to the right.